



Communiqué de presse



PRÉFET DE LA
HAUTE-GARONNE

Toulouse, le
21 juin 2017

Sécheresse 2017 : Renforcement des mesures de restriction sur le bassin de l'Hers-Vif et premières restrictions sur le Tescou

Depuis la fin de l'étiage de 2016, le déficit pluviométrique est important en Haute-Garonne et dans les départements voisins.

Lors du troisième comité de vigilance eau réuni le 15 juin 2017, le préfet de la Haute-Garonne a pris un arrêté de restriction à hauteur de 25 % des prélèvements sur l'Hers-Vif, affluent de l'Ariège. La situation hydrologique de ce cours d'eau s'est dégradée depuis en franchissant le deuxième seuil de crise.

Dans ce contexte, un renforcement des restrictions pour l'usage agricole à 50 % sera appliquée sur les prélèvements de ce tronçon à compter du mercredi 21 juin matin à 8h00.

3 points de prélèvement sont concernés.

Par ailleurs, le Tescou, affluent du Tarn vient également de franchir son premier seuil de crise, ce qui a conduit le préfet du Tarn, coordonnateur de ce sous-bassin, à prendre une restriction à 50 % des prélèvements agricoles sur ce cours d'eau. En cohérence avec ces décisions, un arrêté a été pris pour appliquer ces restrictions sur le département de la Haute-Garonne à compter du mercredi 21 juin à 8h00. Un point de prélèvement est concerné en Haute-Garonne.

Aucun prélèvement pour l'eau potable n'est concerné par ces deux bassins versants en Haute-Garonne.

Sur le reste du département, les cours d'eau continuent de voir leur débit se réduire, mais ne sont pas encore en situation de crise. Cette situation nécessite néanmoins une vigilance particulière.

Le préfet de la Haute-Garonne appelle les différents acteurs à poursuivre les démarches engagées pour réaliser des économies d'eau et anticiper les situations de crise. L'ensemble de la population est également appelée à adopter des pratiques économes pour une utilisation raisonnée et vertueuse de la ressource en eau.

Contacts Presse

DDT : Gabrielle LIMAN
☎ 06.19.21.48.36
☎ 05.81.97.71.04

Sophie LESAFFRE
☎ 06.35.16.36.31
☎ 05.34.45.38.31

Virginie AVIZOU
☎ 06.85.80.22.14
☎ 05.34.45.36.17

1, place Saint-Étienne
31038 TOULOUSE
CEDEX 9
☎ 05.34.45.34.45

*Vous pouvez consulter
les précédents
communiqués de
presse à l'adresse
suivante :*

www.haute-garonne.gouv.fr/communiqués

Le préfet de la Haute-Garonne recommande ainsi :

- d'éviter d'arroser les potagers et les jardins entre 8 h et 20 h ;
- de limiter le lavage des véhicules ;
- d'éviter le remplissage et la mise à niveau des piscines diurnes.

Une prochaine réunion du comité de vigilance eau est prévue le 26 juin prochain.